

Arzal

Bulletin municipal

Juillet 2019

oooooooooooo

VIE COMMUNALE ♦ VIE INTERCOMMUNALE ♦ VIE PRATIQUE ♦ VIE ASSOCIATIVE



8

RÉHABILITATION
DE LA MAIRIE

20

CO-VOITURAGE

23

20 ANS
FESTIV'ARZ

Coordonnées utiles

Mairie

Tél. 02 97 45 04 92
17 place de l'Église - 56190 ARZAL
mairie-arzal@wanadoo.fr

N'hésitez pas à consulter notre site internet
www.arzal.fr

Agence postale

Tél. 02 97 45 02 43
2 place de l'Église - 56190 ARZAL

Bibliothèque

Tél. 02 97 45 08 35
16 place de l'Église - 56190 ARZAL
bibliotheque.arzal@wanadoo.fr

17
POLICE
GENDARMERIE

112
TOUTES
URGENCES

15
SAMU

18
POMPIERS

Service environnement (Arc Sud Bretagne)

Tél. 02 99 91 40 90
9 PA La Grée - 56130 NIVILLAC
environnement@arcsudbretagne.fr

Horaires d'écusage

Tél. 09 69 32 22 97 (serveur vocal 24h/24)
www.eptb-vilaine.fr

ERDF

Clients particuliers : Tél. 09 69 32 18 79
Clients professionnels : Tél. 09 69 32 18 80
Dépannage et sécurité : Tél. 09 72 67 50 56
www.erdf.fr

VÉOLIA

Tél. 0 969 323 529

État civil

Année 2019 - 1^{er} semestre
A la date du 29 mai 2018,
la mairie a enregistré :
- 2 actes de mariage
- 1 acte de transcription de décès
- 6 avis de naissance dont :
Swan LE MOING, né le 25 février 2019
Gabriel JÉGO, né le 20 mars 2019
Tiago RIO, né le 29 mars 2019
Marius QUÉREL, né le 6 avril 2019
Lyanna MORIN, née le 22 avril 2019

Le Ministère de l'intérieur interdit aux autorités
publiques la divulgation de tout élément de la vie privée,
sans le consentement écrit de la personne concernée ou
de sa famille. L'ensemble des coupons réponses ne nous
étant pas parvenus, nous n'avons publié que 4 naissances.



Éditeur : Commune d'Arzal

Directeur de la publication : Marie-Odile JARLIGANT
RÉDACTION : Service communication - Les associations
Ce numéro est tiré à 900 exemplaires

CORRESPONDANTE ÉCHO DE LA PRESQU'ÎLE :

Julie VESSIER - Tel : 06.59.52.08.08
julie.vessier@hotmail.fr

CORRESPONDANTE TÉLÉGRAMME

Emmanuelle MERIL - Tél. 06 65 06 87 64
emmanuelle.meril@bbox.fr

CORRESPONDANTE OUEST FRANCE

Ève GRIMELLI - Tél. 06 30 58 58 38
grimelli.eve@orange.fr

CRÉATION/IMPRESSION

Imprimerie Moreau - Imprim'Vert



Retrouvez toutes
les informations sur
notre site internet
www.arzal.fr

FERMETURE DE LA MAIRIE

Pour déménagement les :
- Vendredi 27 septembre
- Samedi 28 septembre
- Lundi 30 septembre
Réouverture, Ancienne école,
Rue du stade, le 1^{er} octobre 2019.



Sommaire

04 Vie communale

16 Vie intercommunale

20 Vie pratique

23 Vie associative

À vos agendas !



À venir...

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 JUILLET

Expo Peinture au centre socioculturel (Idées Arz)

DIMANCHE 21 JUILLET

Randonnée cyclo, VTT, marche (Les cyclos d'Arzal)

DIMANCHE 28 JUILLET

Vide grenier (Avant-garde Foot)

JEUDI 15 AOÛT

Festiv'Arz (Alliance des associations)

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Forum des associations au complexe Michel LE CHESNE

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

Vide grenier dans le centre bourg (Idées Arz')

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

Virades de l'Espoir (Vaincre la mucoviscidose)

DIMANCHE 20 OCTOBRE

Repas paroissial (paroisse)

SAMEDI 16 NOVEMBRE

Repas Karaoké (Avant-garde Tennis)

SAMEDI 30 NOVEMBRE

Fest Noz Téléthron

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

Marche nocturne Téléthron

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Arbre de Noël école Saint-Charles

Les inscriptions au calendrier des fêtes et animations ne dispensent pas les associations de confirmer les réservations de salles en Mairie, ni de penser à prendre rdv pour les états des lieux.



Le samedi 7 septembre aura lieu de 14h à 18h
LE FORUM DE TOUTES LES ASSOCIATIONS d'Arzal
au complexe Michel le Chesne.



Au moment où vous lirez ce bulletin municipal, l'année scolaire et associative sera très certainement arrivée à son terme. L'heure est maintenant aux grandes vacances que je souhaite les plus agréables possibles à l'ensemble des concitoyens.

Afin d'améliorer l'accueil des Arzalais et le confort de travail du personnel, la mairie va être agrandie et rénovée.

Les travaux commenceront à l'automne. Pendant la durée de ces travaux, les bureaux de la Mairie seront transférés dans l'ancienne école, rue du stade.

Les Conseils Municipaux, les réunions et les mariages auront lieu au centre socioculturel.

Il faut prévoir un an de travaux. Le déménagement est prévu le week-end du 28 septembre. La mairie sera fermée le vendredi 27, le samedi 28, et le lundi 30 septembre 2019.

Le Week end du 05.06.07 juillet, un car d'Arzalais s'est rendu à St-Pé-de-Bigorre pour leur fête patronale. Nos amis les St Péens avaient hâte de nous revoir, le week-end s'est très bien passé.

Je vous souhaite à tous un très bel été.

Le Maire
Marie-Odile JARLIGANT

Résumé des décisions du conseil municipal

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA MAIRIE

• Validation de l'Avant-Projet Définitif

Le Conseil Municipal valide l'Avant-Projet Définitif de la nouvelle Mairie et opte pour un système de chauffage bois mutualisé avec le Centre Socio-culturel.

• Adoption de l'opération et du plan de financement

Le Conseil Municipal adopte le projet de réhabilitation et d'extension de la Mairie et son plan de financement prévisionnel.

DÉPENSES	
Maitrise d'œuvre	59 720 €
Travaux	951 764 €
Consultation des entreprises	3 500 €
Coordination SPS	4 620 €
Contrôle technique	4 800 €
Relevé topographique	1 185 €
Etude de sols	2 976 €
Recherche amiante	504 €
Mobilier	20 000 €
Assurance DO	15 000 €
TOTAL	1 064 069 €

RECETTES	
DETR 2019	211 500 €
PST 2019 et 2020	250 000 €
Conseil Régional	100 000 €
Autofinancement	502 569 €
TOTAL	1 064 069 €

• Avenant honoraires de maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal valide l'avenant n°1 aux honoraires de maîtrise d'œuvre suite à la fixation du coût du projet au stade APD. Montant des honoraires = 89 225,00 € HT.

• Modification temporaire du lieu de célébration des mariages et transfert des registres de l'Etat-civil

Pendant les travaux de réhabilitation et d'extension de la Mairie, les locaux accueillant le service de l'état-civil et la salle des mariages

seront indisponibles.

Il est donc proposé de déménager provisoirement pendant cette période le service de l'état-civil et les registres d'Etat-Civil dans l'Ancienne école située Rue du Stade à Arzal et de célébrer les mariages au Centre Socio Culturel situé 16, Place de l'Eglise à Arzal.

COMPLEXE MICHEL LE CHESNE

• Tarifs et conditions d'utilisation du podium dans la salle polyvalente

Le Conseil Municipal fixe les règles d'utilisation et de la location du podium pour les associations et les particuliers comme suit :

Les associations qui souhaitent que le podium soit installé dans la salle polyvalente ont le choix entre assurer elles-mêmes le montage et le démontage du podium ou solliciter les services techniques municipaux pour un coût de 100 €.

Pour les particuliers qui souhaitent un podium, le ½ podium sera obligatoirement mis en place par les services techniques et sera facturé 100 €.

• Parking du Complexe M. LE CHESNE : demande amendes de police 2019

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à solliciter l'aide financière du Département au titre des amendes de police 2019. Le montant des travaux est estimé à 8 229,40 € HT.

PERSONNEL

• Mise en place du dispositif « Argent de poche »



Le Conseil Municipal décide de mettre en place le dispositif « Argent de poche ».

Ce dispositif donne la possibilité aux adolescents âgés de 16 et 17 ans d'effectuer des petites missions de proximité pendant les vacances scolaires de Juillet et Août.

En contrepartie de leur investissement, les participants reçoivent une indemnité de 15 € par jour dans la limite d'un travail réalisé par demi-journée (3H00) le matin.

TERRAINS/BATIMENT

• Echange de terrains

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à procéder à un échange de terrains avec Mme CAMARET :

- Parcelle issue de la division de la parcelle AB 132 d'une superficie de 70 m², appartenant à la Commune

contre

- Parcelle AB 128 et parcelle issue de la division de la parcelle AB 131 pour une superficie totale de 80 m², appartenant à Mme CAMARET.

Les frais afférents à cet échange sont à la charge de la Commune.

• Cession des parcelles AB 378, 389 et 397

Le Conseil Municipal fixe le prix de vente des parcelles AB 378,389 et 397 (situées à l'arrière de la Mairie) d'une superficie totale de 566 m² :

- Pour un primo accédant :
78 € la m² soit 44 148,00 €
- Pour une résidence principale :
85 € le m² soit 48 110,00 €
- Pour une résidence secondaire :
110 € le m² soit 62 260,00 €

FINANCES

• Réalisation d'un emprunt par le CCAS : demande d'avis conforme

Le Conseil Municipal émet un avis conforme sur le recours à l'emprunt du CCAS d'Arzal d'un montant de 170 000 € auprès de la Banque Postale aux conditions suivantes :

- Durée du prêt : 25 ans
- Taux fixe : 1,81%
- Echéances trimestrielles
- Commission d'engagement : 200 €

• Subvention pour fournitures scolaires - 2019

Le Conseil Municipal fixe le montant de la subvention fournitures scolaires à 36,00 € par enfant d'Arzal scolarisé au 1^{er} janvier 2019 à l'école du Pigeon Vert et à l'école Saint Charles.

• Subvention pour activités extra-scolaires - 2019

Le Conseil Municipal fixe le montant de la subvention activités extra-scolaires à 15,00 € par enfant d'Arzal scolarisé au 1^{er} janvier 2019 à l'école du Pigeon Vert et à l'école Saint Charles.

• Subvention pour la garderie périscolaire - 2019

Le Conseil Municipal fixe le montant mensuel de la subvention à 6,50 € par enfant d'Arzal fréquentant la garderie périscolaire.

• Taux d'imposition 2019

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition 2018 pour 2019.

TAXE HABITATION	14,28 %
FONCIER BATI	15,63 %
FONCIER NON BATI	46,49%

• Subventions aux associations - 2019

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions aux associations telles que présentées ci-dessous.

Alliance des associations d'Arzal	2 000 €
Archers d'Vilaine	500 €
Avant-Garde d'Arzal BASKET-BALL	1 000 €
Avant-Garde d'Arzal FOOTBALL	1 300 €
Avant-Garde d'Arzal GYMNASTIQUE	650 €
Avant-Garde d'Arzal TENNIS	800 €
Ar z'Allumés	250 €
Club de l'Amitié Arzalais	150 €
Les Cyclos d'Arzal	150 €
A.F.N. Arzal	85 €
Vilaine en Fête	150 €
Handi Avelenn	500 €
TOTAL	7 535 €

INTERCOMMUNALITE



• Modification des statuts d'Arc Sud Bretagne

Mme le Maire présente au Conseil Municipal :

- la modification de l'article VII.2 relatif aux compétences sociales qui est rédigé dorénavant de la façon suivante : « Conduite d'actions de prévention à destination des seniors. Soutien au maintien à domicile ». Le siège de l'Espace Autonomie Est Morbihan est basé à Malestroit avec des antennes à Guer, Malestroit, Muzillac, Ploërmel et Questembert.
- la modification de l'article VIII.1 relatif à la compétence emploi afin d'ajouter la création d'une Maison de Service Public (MSAP).

• Attribution de compensation : procédure de révision libre « Solidarité GEMAPI »

Dans le cadre du transfert de la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Protection contre l'Inondation) au 1^{er} janvier 2018, une révision des Attributions de Compensation (AC) «Transfert de charges» a été approuvée par le conseil municipal par délibération en date du 25 octobre 2018.

Lors de cette procédure de révision, la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) avait considéré :

- Que les règles d'évaluation des charges transférées dans le cadre de la procédure de révision des AC liée à tout transfert de charges pénalisaient 3 des 4 communes ayant engagée des dépenses GEMAPI sur les exercices précédents le transfert de cette compétence, vis-à-vis des 8 communes n'en ayant pas engagé ;
- Que de nouvelles dépenses obligatoires allaient être supportées par Arc Sud Bretagne pour engager des actions GEMAPI sur le territoire des 12 communes ;
- Qu'une solidarité était appelée par les maires entre les communes et Arc Sud Bretagne pour le calcul des charges transférées et le financement des nouvelles actions GEMAPI.

Le Conseil Municipal approuve la révision libre « Solidarité GEMAPI » des attributions de compensation de la Commune d'Arzal, retenant 2 853 € en évaluation de charges et fixant à 69 351 € le nouveau montant de l'attribution de compensation à verser par Arc Sud Bretagne à Arzal en 2019.

VOIRIE

• Aire de services pour camping-car

Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition d'Aire Services pour un montant de 32 700,00 € HT.

• Aménagement arrêt de car à Colon : Demande subvention au Conseil Régional

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les travaux de sécurisation de l'arrêt de car de Colon. Ce projet prévoit l'aménagement d'un cheminement piéton et le recul de l'abri-bus pour permettre aux cars un meilleur stationnement.

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à solliciter l'aide financière de la Région pour le projet de sécurisation de l'arrêt de car de Colon. Le montant des travaux est estimé à 1 000 € HT.



• Implantation de conteneurs enterrés au Barrage

Le Conseil Municipal valide le projet d'implantation des conteneurs enterrés au niveau du Barrage. Il s'agit de mettre en place 2 conteneurs OM, 1 conteneur pour le verre, 1 conteneur pour les emballages et 1 conteneur pour le papier.

Les conteneurs sont fournis par la Communauté de Communes et la Commune prend en charge le coût des travaux de génie civil.

Le montant des travaux est estimé à 15 000,00 € HT.

Le Conseil Municipal des Enfants



Pour la deuxième année, Le conseil municipal des enfants a organisé le samedi 27 avril 2019 sur le site du village vacances au barrage, une chasse à l'œuf à Arzal. Plus de 40 enfants étaient présents.

Cette manifestation a fait la joie des plus petits et des plus grands pour ramasser les 350 œufs cachés par les élus du CME. Au nom du CME, merci pour votre présence et à l'année prochaine. Le mandat de 2 ans du 1^{er} CME arrive à échéance. Les élections se dérouleront en octobre prochain.

Les élèves de CE2 et CM1 des écoles d'Arzal et habitants Arzal pourront se présenter.

Des informations complémentaires seront données aux enfants dès la rentrée scolaire.

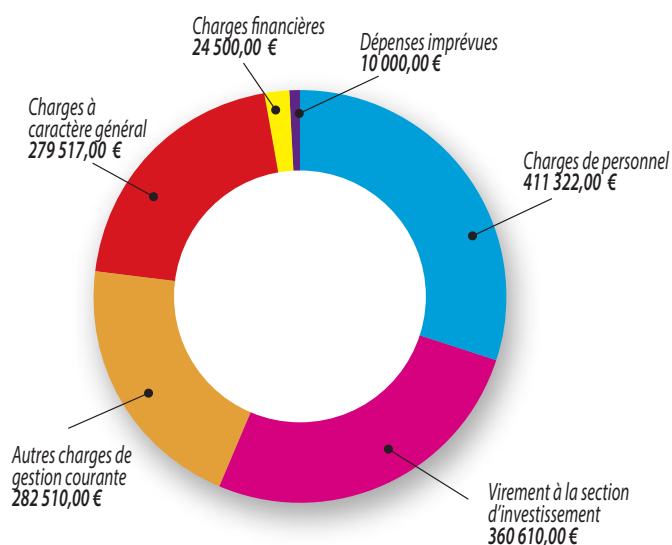


BUDGET PRIMITIF 2019

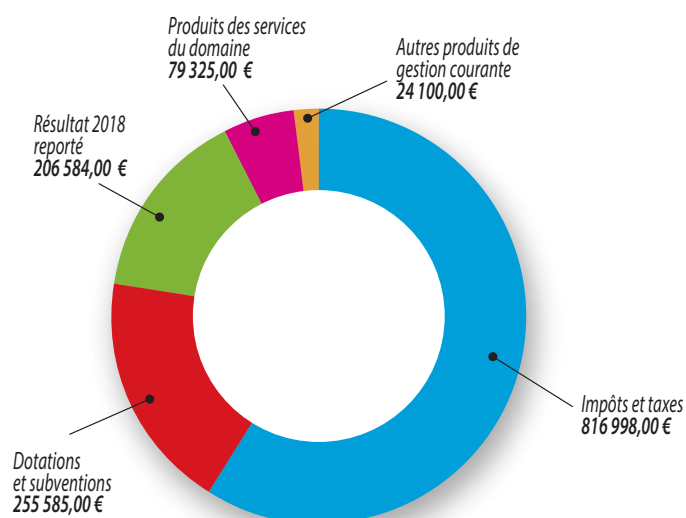
Commune

FONCTIONNEMENT : 1 399 218,00 €

DÉPENSES

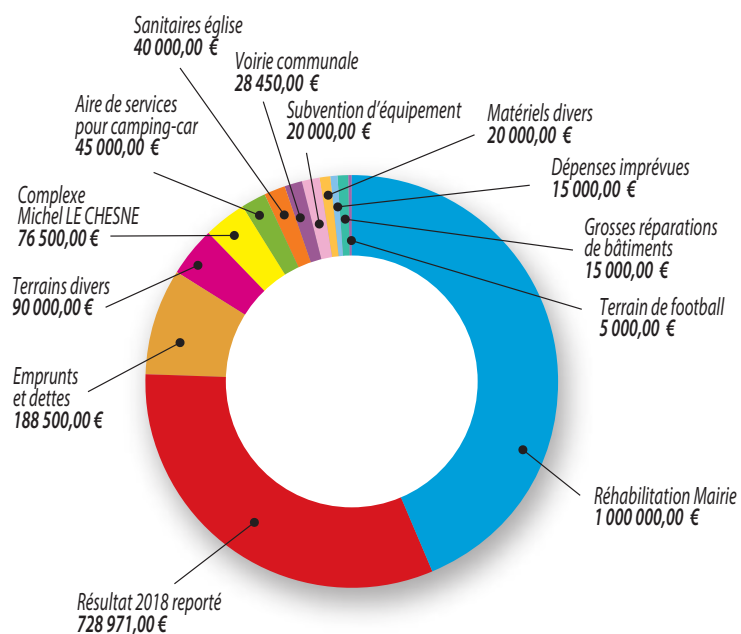


RECETTES

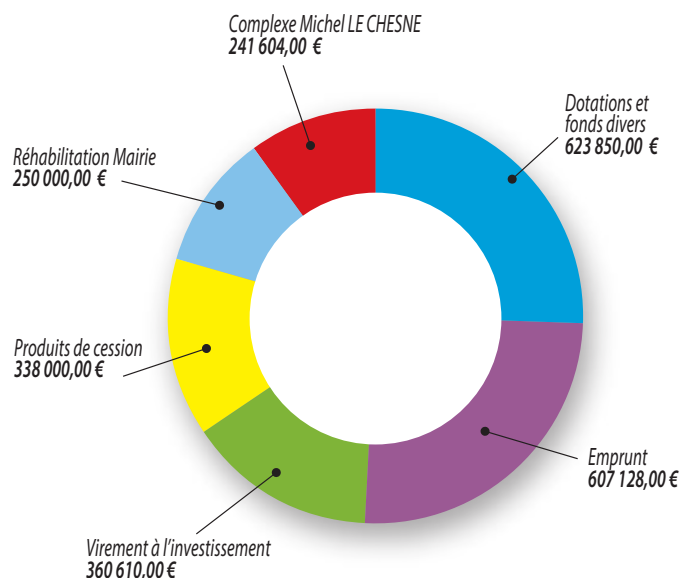


INVESTISSEMENT : 2 465 559,00 €

DÉPENSES



RECETTES



Réhabilitation et extension de la Mairie

Le bâtiment actuel de la Mairie a été inauguré en 1969. Depuis, très peu de travaux ont été réalisés.

Actuellement, les bureaux sont trop étroits et leur agencement ne permet pas de recevoir la population dans de bonnes conditions. La salle du conseil et des mariages est, elle aussi, trop petite, puisque le prochain conseil municipal devra être composé de 19 membres. Aussi, le conseil municipal a décidé de réhabiliter et d'agrandir la Mairie. Les travaux débuteront au dernier trimestre de l'année 2019.



Déménagement des services de la Mairie

Pendant cette période de gros travaux, les bureaux de la Mairie seront transférés dans les locaux de l'ancienne école Rue du stade. Les horaires d'ouverture et numéro de téléphone seront les mêmes.



Aménagement Foncier

En mars-avril, les propriétaires ont été invités par le géomètre à exprimer leurs souhaits sur le devenir de leurs parcelles. Actuellement, le géomètre travaille sur l'avant-projet des échanges. Une 1^{ère} présentation devrait avoir lieu en fin d'année. Pour les ventes de petites parcelles, il devient urgent de se manifester, afin de ne pas entraver l'avancement du travail du géomètre.



Réfection des sanitaires du bourg

Dans le cadre des travaux d'extension de La Mairie, le bloc abribus/sanitaires va être démoli.

Afin de conserver des sanitaires publics dans le centre bourg, il a été décidé de rénover le bloc WC se trouvant derrière l'église, rue de Bellevue. Une cabine automatique accessible aux PMR sera installée dans l'enceinte existante des sanitaires.





Village Vacances Les Gabelous

Les aménagements se poursuivent au Village Vacances d'Arzal

Les peintures extérieures des logements vont être terminées cette année permettant de redonner de l'éclat à notre Village Vacances.

Les deux salles sont maintenant totalement insonorisées. La demande de location est importante. Pour une fête familiale ou entre amis, un séminaire etc... prenez d'ores et déjà vos dispositions pour pouvoir profiter de ce site agréable en pleine nature.

En parallèle, nous mettons aussi de plus en plus de services sur notre site internet : la prochaine étape serait de pouvoir proposer le paiement en ligne au moment des réservations.

Nous devons aussi réfléchir à un vrai bureau d'accueil qui serait « un vrai plus » sur notre site.

Différents autres achats viennent remplacer, compléter l'équipement de l'ensemble de nos logements.



Concours de maisons fleuries

Cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries 2019

Le passage du jury intercommunal a eu lieu, cette année, le 25 juin 2019. La Remise des Prix du concours des Maisons fleuries aura lieu le 13 octobre 2019 à l'espace socio culturel.

Les résultats seront communiqués lors de cette cérémonie, et les lauréats seront primés et récompensés à cette occasion.

Piégeage des ragondins

La campagne de piégeage des ragondins sur la commune s'est déroulée du 5 avril 2019 au 7 mai 2019. Elle est organisée par la FDGDON et mise en application par une dizaine de piégeurs arzalais.

Grâce aux 10 piégeurs (TABART Olivier, HAMON Pierrick, ROBERT Francis, OLIVIER Jean-Luc, MOUREAUX Jean, GUILLODO Gérard, DANION Michel, LEVESQUE Michel, STEVANT Bernard, TABART Jean) bénévoles de la commune, il y a eu 56 prises.



Hors campagne, dans le courant de l'année des piégeages ont aussi eu lieu. Pour Arzal, il y en a eu 41 en plus, ce qui porte le nombre à 97 de mai 2018 à mai 2019, contre 146 en 2017.

La tendance à la baisse de 15 % est générale en Morbihan.

Nous sommes dans une situation stable et maîtrisée.

Depuis le début du piégeage à Arzal en 1997, c'est 2 233 ragondins qui ont été piégés.

La commune participe à la limitation du développement des rongeurs aquatiques nuisibles (ragondins / rats musqués) et donc à réduire fortement le risque de contraction de la leptospirose.

Merci aux piégeurs bénévoles pour le temps passé, un repas bien mérité leur a été offert.

École Saint Charles

Lors de cette année scolaire 2018/2019, l'école Saint Charles s'est inscrite au programme Eco-école. Il s'agit d'un programme international d'éducation au développement durable qui s'adresse aux écoles élémentaires, collèges et lycées.

Depuis la rentrée, tous les élèves, la communauté éducative et les partenaires du projet sont mobilisés autour du thème de l'eau.

L'objectif est de sensibiliser chacun à la connaissance et à la protection de notre environnement local et de mettre en place des actions concrètes au sein de l'établissement pour mieux utiliser l'eau.



Pour la première étape, l'équipe enseignante a réellement apprécié l'aide de Romain et Joakim, les animateurs nature du centre nautique du barrage d'Arzal, pour leurs actions pédagogiques avec les élèves tout au long de l'année scolaire.

Pour réfléchir à la mise en œuvre d'actions concrètes au sein de l'établissement, le comité de pilotage (composé de parents d'élèves volontaires et d'enseignants) a élaboré un questionnaire qui a été transmis aux familles de l'école. Des affichages vont également être réalisés par les élèves pour illustrer ces actions.



Le vendredi 1^{er} mars a eu lieu le carnaval de l'école. Après avoir défilé dans le bourg d'Arzal, les élèves ont présenté aux familles les chants appris avec Goulven



DREANO, intervenant en musique. Ensuite, ils ont pu déguster de délicieuses crêpes préparées par les parents. Un grand merci à eux et aux membres de l'APEL.

Le vendredi 5 avril, avant la semaine sainte, toute l'école s'est réunie dans le hall pour accueillir le Père Yann LAMOUROUX qui nous a expliqué ce qu'il fallait faire pendant le Carême. Les élèves ont pu lui poser de nombreuses questions.



Puis l'équipe enseignante a pris le relais et a proposé 3 ateliers aux élèves, qui étaient mélangés et répartis par groupe.

- **Atelier 1** : Présentation de l'association Rêves de clowns.
- **Atelier 2** : Présentation de la campagne d'éducation à la solidarité de KmSoleil : « Différents, tous frères : Migrations & Vivre-ensemble ».
- **Atelier 3** : Apprentissage d'un chant et invention d'une chorégraphie par groupe.

Lors de cette même journée, le bol de riz a été renouvelé et a permis de récolter 518 euros pour l'association « Rêves de clowns ». « Le docteur clown », en collaboration avec les équipes médicales, intervient pour dédramatiser, adoucir les soins, apaiser l'enfant et soutenir la famille à l'hôpital.

Une rencontre sportive solidaire a également été organisée par les 6 écoles et le collège du réseau de Muzillac à Péaule **le vendredi 17 mai**, pour les maternelles, et **le vendredi 24 mai**, à Noyal-Muzillac, pour les cycles 2 et 3, pour soutenir cette même cause.



Comme tous les ans, « Arc Sud Bretagne » organise un dispositif d'interventions sportives en milieu scolaire. Elle entend ainsi offrir aux élèves la possibilité de pratiquer des activités sportives très diverses. Delphine CHEVAL, animatrice sportive et son équipe ont donc proposé, pour chaque classe, 5 séances d'une heure.

Les élèves de PS/MS/GS ont découvert la course d'orientation, les CP/CE ont pu s'initier au handball et les CE2/CM au Snag golf.

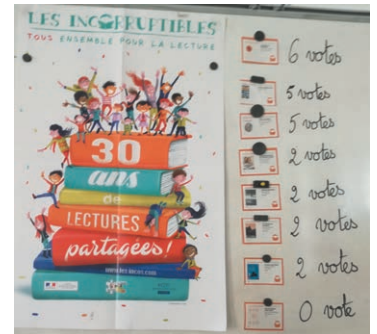
Tous les élèves du CP au CM2 se sont rendus à la piscine des Métairies, à la Roche Bernard, pour 9 séances. Les GS ont également pu profiter de 5 séances.

Le dimanche 19 mai, en l'église de Muzillac, Gabriel POISSEMEUX et Lison SEBILO ont fait leur remise de croix et Manon FORTUNE et Lola MAURO ont communiqué pour la première fois.



Et le jeudi 30 mai, en l'église d'Arzal, ce fut la communion de Léa BLANCHARD.

Pour la deuxième année consécutive, les élèves de CE2/CM1 participent au Prix des Incorruptibles, premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs, de la maternelle au lycée. Ils ont donc lu les livres sélectionnés par niveau et voté, le mardi 21 mai, pour celui qu'ils préféraient, dans des conditions réelles de vote.



Le dimanche 23 juin, les élèves ont présenté leur danse lors de la Kermesse de l'école.

Cette journée fut très réussie notamment grâce à l'investissement de nombreux parents et amis bénévoles. Merci à tous !

Les élèves de CM ont également présenté une pièce de théâtre **le vendredi 28 juin**, à 18h30, à la salle Michel LECHESNE. Un grand merci à Christiane BASCOU qui a porté ce projet, avec l'aide des enseignants, avec beaucoup d'investissement et de dynamisme !



Pour tout renseignement (inscriptions, manifestations), n'hésitez pas à contacter Elodie RUAUD, la directrice, au 02.97.45.02.38 ou par mail : eco56.stch.arzal@enseignement-catholique.bzh

Blog de l'école Saint Charles : ecole-st-charles.eklablog.com
Venez nombreux le visiter !

Le Pigeon Vert

École publique du SIVU Arzal-Marzan

Une fin d'année pleine de projets au Pigeon Vert !

Le projet architecture

Les classes de la GS au CM2 ont participé à ce projet riche en apprentissage. Les élèves ont eu l'intervention d'une architecte du CAUE et d'une conseillère pédagogique pour travailler sur le plan de l'école (le plan de masse, l'école dans son environnement proche, le vocabulaire géographique, des réalisations en arts visuels à partir de cartes topographiques...) et l'intervention d'un enseignant spécialisé en informatique pour les cycles 3 pour réaliser une maquette en 3D d'une partie de l'école. Une autre intervention «ça va archi cartonner» a également eu lieu pour ces classes en mai. L'objectif était d'élaborer des constructions éphémères en carton suivant des propositions de plans de masse.



Chaque élève est reparti à la fin de l'année avec des cartes postales des productions réali-

sées et une exposition a eu lieu le mardi 28 mai à Férel avec les autres écoles participantes au projet.

Visite du collège

Les élèves de CM1-CM2 se sont rendus le lundi 28 janvier au collège de rattachement, Jean Rostand à Muzillac. Cela a été l'occasion pour les élèves de CM de rencontrer leurs correspondants avec lesquels ils se sont écrits en anglais, de découvrir le collège, d'interroger les élèves de 6^{ème}, de découvrir le self et les locaux...

Portes-ouvertes

Les objectifs de ces portes-ouvertes étaient de permettre aux nouveaux parents de connaître l'école, les démarches et les contenus pédagogiques. Au cours de cette matinée, les familles ont pu participer à des ateliers dans chacune des classes et rencontrer les enseignantes. Les élèves, quant à eux, ont pu participer à un petit jeu de piste adapté à chaque âge. Cette matinée fut un franc succès.

Les Incorruptibles

Les classes de l'école ont encore participé cette année au dispositif des Incorruptibles. Les élèves de la maternelle au CM2 ont lu une sélection d'ouvrages correspondant à leur niveau et ont choisi chacun leur livre préféré. Les élèves se sont forgés une opinion personnelle sur les titres en compétition et ont appris à argumenter leur choix. Les lectures se sont échelonnées d'octobre à mai. En mai, chaque enfant a dû voter pour son livre préféré.

Une librairie à l'école

L'objectif de cette opération était de promouvoir la lecture et de donner l'envie de lire. Les élèves de l'école ont tenu une librairie temporaire avec la vente de livres de l'association Lire c'est partir. Ils ont aussi pu de manière ludique manipuler des espèces, rendre la monnaie... Cela fut un véritable succès comme l'an dernier.

En route pour la boulangerie !

La classe de GS-CP a travaillé sur un projet du blé au pain avec la boulangerie d'Arzal. Ils s'y sont rendus, ont observé la fabrication du pain et quelle chance, ils sont repartis chacun avec un petit pain !

Voyage au temps des châteaux forts en maternelle

Les élèves de maternelle ont été transportés au temps des châteaux forts, des princesses, des chevaliers, des rois et des reines. Ils ont lu des albums, des contes, des documentaires... Les constructions de châteaux forts ont été à l'honneur. Une journée thématique autour du Moyen Age a été organisée chez les petits/moyens, venus déguisés pour l'occasion !



La semaine des mathématiques

La semaine du 11 au 19 mars, c'était la semaine des mathématiques !

Chaque jour, les élèves de maternelle ont participé par équipe à des défis ou des jeux mathématiques.

Dans la classe des MS/GS, le programme était :

Défi 1 : le jeu du dragon : jeu coopératif dont le but est de recouvrir son château de pierres avant que le dragon ne soit reconstitué.

Jeu mathématique 2 : jeu de bataille par 2 avec des jeux de cartes traditionnelles géantes.

Défi 3 : deux grilles de sudokus à résoudre par équipe.

Défi 4 : colorier le plus de petits chaperons différents en utilisant obligatoirement 4 couleurs à chaque fois.



Venue de Sophie Adriansen, auteur de livres pour enfants et de Fabien Okto Lambert, illustrateur, en maternelle

Avant leur venue, les élèves ont relu des livres qui traitent des émotions comme La couleur des émotions et ils ont appris un lexique des émotions. Les élèves de Moyenne Section se sont également entraînés à dessiner l'ours Nono.

Avec Fabien ils ont créé une banderole pour la classe à l'aide de feuilles découpées en triangle que les enfants ont eux-mêmes « illustré » au feutre et

au crayon en reproduisant l'ours bleu Nono de ses albums.



Avec Sophie, les enfants ont étudié son album La vache de la brique de lait. Sophie a apporté la brique qui lui a inspirée le livre, elle nous a lu son livre et elle a proposé une activité avec du dessin : chaque enfant a une brique sur sa feuille (simple rectangle) et l'anime, avec feutres, crayons, etc. au fil des indications qu'elle donne (d'après l'album).

Ils ont aussi eu la chance de pouvoir lire son livre en version espagnol!

Enfin Fabien et Sophie ont aussi apporté les images et le texte du nouveau livre qu'ils préparent ensemble mais ça chut, cela restera un secret jusqu'à sa parution ;).

Anglais en maternelle

Les élèves de l'école sont sensibilisés dès la Toute Petite Section à la pratique de l'anglais. Cette année, la classe de TPS-PS-MS a participé à un projet de langues vivantes étrangères. Chaque mois, ils ont étudié une à deux comptines en langues étrangères.

Cinéma en GS-CP-CE1

Le vendredi 10 mai après-midi, les élèves de grande section, CP et CE1 sont allés au cinéma de Questembert. Ils ont vu le film d'animation « Un conte peut en cacher un autre ». Dans cette histoire, ils ont reconnu

les personnages de différents contes : Blanche-Neige et les sept nains, Le Petit Chaperon Rouge, Les trois petits cochons, Jacques et le haricot magique, Cendrillon. C'est une histoire que les enfants ont trouvée à la fois drôle et triste.

Participation au concours du Souvenir Français

Les élèves de CE2-CM1 ont participé au concours du Souvenir français en mémoire des anciens combattants avec pour objectif de réaliser un dossier d'une dizaine de pages sur les monuments aux morts des communes d'habitation. Cela a beaucoup intéressé les élèves qui ont écrit des lettres de poilus, produits des illustrations de la guerre, décrypté les inscriptions sur les monuments...

Inscriptions pour la rentrée 2019

Pour toute inscription pour la rentrée prochaine, n'hésitez pas à contacter l'école au 02 97 42 94 79 ou par mail à l'adresse suivante suivante : ec.0560600y@ac-rennes.fr

Les parents devront se présenter à l'école pour l'inscription munis du livret de famille et du carnet de santé avec les vaccins à jour.

L'école a également un tout nouveau blog :

<http://pigeonvertma.toutemonecole.fr>

N'hésitez pas à le consulter!

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée prochaine et vous souhaitons d'excellentes vacances!

L'équipe enseignante

Bibliothèque municipale

Lire dehors !

C'est l'été !

Avec les beaux jours nous lisons confortablement assis à l'ombre des arbres ; nous lisons en profitant du soleil et du ciel bleu ; nous lisons sur la plage.... La nature nous apporte un air d'évasion supplémentaire.

Mais peut-être préférez-vous lire à l'intérieur pour garder toute votre concentration, ne pas être distrait par le chant des oiseaux !



Les bénévoles (4 absents sur la photo) vous attendent à la bibliothèque.

Cet été, la bibliothèque propose à nouveau les lectures de l'été à l'extérieur le lundi en fin de journée.

Nous vous invitons dans un autre environnement que la bibliothèque ; l'association d'un joli site et de belles lectures exaltera votre imaginaire.

Différentes histoires vous seront lues à plusieurs voix et ce moment convivial se terminera par un verre de l'amitié ou par un goûter, pour les enfants.



Retenez les lundis de cet été :

- 22 juillet à 16 h pour les enfants
- 29 juillet à 18 h pour les adultes
- 05 août à 16 h pour les enfants
- 19 août à 18 h pour les adultes

Des sites restent à définir mais des rencontres se dérouleront au Jardin du Galitour et au port de plaisance.

Lisez, votez !

Jusqu'au 12 septembre vous pouvez participer au prix du premier roman de l'estuaire de Vilaine en votant pour un des cinq livres sélectionnés :

- *Dans la forêt du hameau de Hardt* de Grégory Le Floch
- *Et j'abattraï l'arrogance des tyrans* de Marie-Fleur Albecker
- *L'appel* de Fanny Wallendorf
- *Le matin est un tigre* de Constance Joly
- *On va revoir les étoiles* de Emmanuel Sérot



Informations sur le port d'Arzal-Camoël



Actuellement en cours de construction, le bâtiment qui accueillera l'épicerie du port, sera opérationnel fin septembre.

A l'entrée du Port, côté zone d'habitat, s'installe une laverie automatique ; Contact : Yannick LARDIERE 06.07.24.48.11

Evènements culturels sur la zone portuaire :

Le salon du camping car s'est déroulé le weekend de l'ascension.

Le 2 juillet, le long du quai a eu lieu un concert « violoncelle en voile »

Chemins de randonnée

Rappel des règles de la convention de passage des itinéraires de randonnée.

Lors de la mise en place du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), le département, la communauté de communes et la commune ont signé avec de nombreux propriétaires privés, une convention de passage pour permettre la continuité des chemins ruraux et ainsi créer des itinéraires de promenade et de randonnées.

Nous nous permettons de faire un rappel des règles d'utilisation car celles-ci sont parfois non respectées.

Ce constat nous a été relaté par l'association des cyclos et également certains propriétaires.

La présente autorisation est consentie à l'usage exclusif d'itinéraires et promenade et de randonnées non motorisés dans le cadre du PDIPR.



Droits et obligations du propriétaire :

Le propriétaire s'engage à laisser le libre accès et la libre circulation des promeneurs et randonneurs non motorisés sur

le parcours, dans les conditions requises par la commune.

Il s'engage à laisser la commune intervenir sur les lieux pour procéder à tous travaux d'aménagement, de maintenance et de nettoyage du chemin.

Le propriétaire conserve néanmoins la possibilité d'utiliser le parcours à des fins personnelles dans le respect de l'usage public du chemin. Ainsi, il n'y fera transiter de véhicules à moteur qu'à titre exceptionnel et si aucune mesure alternative n'est possible. Dans cette hypothèse, il en informera préalablement la commune afin que soient prises toutes mesures utiles d'information et de protection des usagers du parcours.

Droits et obligations du Département et de la Commune :

La Commune ou la Communauté de communes assurent l'entretien et le nettoyage du parcours et de ses abords immédiats, ainsi que la maintenance des équipements dans le respect des biens du propriétaire et de son droit de propriété.

Le Département, la Communauté de communes et la Commune s'engagent à prescrire dans les documents et sur les panneaux signalétiques installés à l'intention des promeneurs et randonneurs, la plus grande correction et le respect des principes et règles d'usage. C'est ainsi que les utilisateurs du parcours devront notamment :

- ne pas y circuler avec un quelconque véhicule à moteur,
- ne pas s'écarter des chemins balisés,
- ne pas y camper, ne pas y faire du feu,
- n'y laisser aucun détritrus,
- ne pas ramasser de bois,



- ne cueillir aucune plante et respecter les éventuels semis et cultures,
- ne pas laisser divaguer leurs animaux ni effrayer ceux du propriétaire ou du locataire,
- refermer les barrières.

Responsabilité

Les usagers devront adapter leur comportement à la nature et à la configuration des lieux. Ils devront supporter la responsabilité et les éventuels frais résultant des dommages consécutifs à l'inadaptation de leur attitude au terrain et aux spécificités rencontrées.

Pour sa part, le département demeure seul responsable et garantit le propriétaire contre tout recours exercé à son encontre à l'occasion des dommages dont pourraient être victimes les personnes ou les biens du fait du mauvais entretien ou fonctionnement du chemin mis à disposition.

Nous comptons sur la compréhension et le sens de responsabilité de chaque utilisateur pour que nos chemins de promenade puissent continuer à vivre, comme actuellement, pour le plus grand bonheur des randonneurs à pied ou VTT.

Vie intercommunale

Le Relais Parents Assistantes maternelles

Outre les matinées d'éveil, le relais a organisé 3 temps forts pour les assistantes maternelles :

- La réunion assistantes maternelles, le 2 avril 2019
- Une matinée festive, le jeudi 20 juin, avec la présence de l'artiste Léo Paul et ses véhicules créés en matériaux recyclés,
- Un ciné débat « Le cerveau des enfants : un potentiel infini » s'est déroulé le jeudi 23 mai au cinéma Jeanne d'Arc. Outre les professionnels de l'accueil individuel, de nombreux parents étaient présents à cette conférence sur les neurosciences.



Le Relais, c'est aussi un lieu ressources d'informations, d'écoute et d'accompagnement pour les parents autour de la recherche d'un mode d'accueil (liste de disponibilités), information sur le contrat, échanges autour de la relation parents-enfant-professionnelle.

Contact :

Sandrine et Delphine 02 97 48 68 31
ram@muzillac.fr laep@muzillac.fr

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents

« La p'tite pause »

Quézaco ?

- Un espace aménagé par deux accueillantes, adapté aux tout petits
- Un lieu propice aux échanges et à l'information (documentations, espace thé, café)
- Un lieu anonyme, gratuit, où l'on peut venir librement, sans inscription.

Pour quoi faire ?

- Prendre un temps avec son enfant, jouer avec lui
- Prendre un temps pour soi, faire une pause dans le quotidien
- Rencontrer, partager, s'informer, échanger avec d'autres parents et les deux accueillantes... en toute convivialité !

Pour qui ?

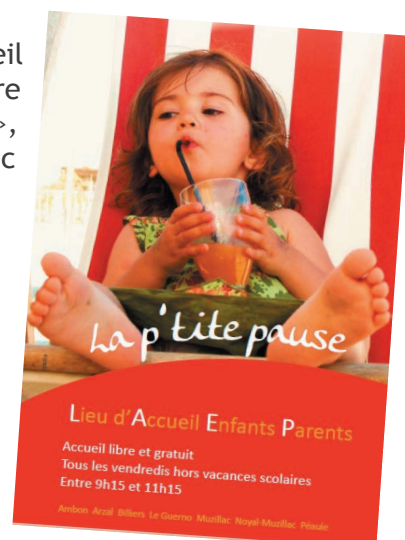
Ouvert aux futurs parents, parents, grands-parents d'enfants de moins de 4 ans.

Quand ?

le vendredi matin entre 9h15 et 11h15, hors vacances scolaires. Chaque famille arrive et repart quand elle le souhaite.

Où ?

Dans les locaux de l'accueil de loisirs communautaire « vacances à la carte », avenue du parc à Muzillac



Lieu d'Accueil Enfants Parents

Accueil libre et gratuit
Tous les vendredis hors vacances scolaires
Entre 9h15 et 11h15

Arbonne Arzal Dillens Le Guerno Muzillac Noyal Muzillac Ploëbe

Découvrir le patrimoine hors de sentiers battus

Notre animatrice du patrimoine, Cécile vous en parle



J'accueille différents publics toute l'année, à l'occasion de visites guidées pour des associations, écoles... Je poursuis ainsi le travail de mon prédécesseur Jacques Hazo. J'ai aussi mis en place l'été dernier des visites ludiques et insolites, transformant les ruelles de La Roche-Bernard, Le Guerno ou Noyal-Muzillac, communes labélisées pour leur patrimoine remarquable en terrains de jeux et d'expérimentation.

Bandeaux sur les yeux, miroir, papier et crayon en main, les groupes d'amis et familles se prêtent au jeu avec plaisir et amusement. Les visiteurs participent activement au gré des jeux de déduction, d'observation et sensoriels qui émaillent l'heure et demie de découverte du village.

C'est aussi un bon plan pour une sortie en famille, puisque les enfants acquièrent des connaissances de manière ludique.

Visites insolites & sensorielles

L'Office de Tourisme vous propose tout l'été de partir à la découverte de nos communes classées et autres trésors du patrimoine, au travers de visites insolites. Suivez notre guide, Cécile, seul, entre amis ou en famille et devenez acteur de votre visite.

Tarifs : Adulte : 5 €. Enfant de 8 à 16 ans : 3 €

Programme auprès de l'Office du Tourisme et sur www.tourisme-damgan-larochebernard-tourisme.com



Un réflexe !

damgan-larochebernard-tourisme.com

Agenda festif et culturel, circuits de randonnée, idées d'activités et d'expériences à vivre en famille, avec vos amis, le temps d'une journée, d'un week-end, d'une semaine, bonnes adresses gourmandes...

Fan du territoire, découvrez la rubrique « carnet de voyage » et le récit de nos expériences locales. Vous aussi racontez-nous vos expériences et nous les publierons sur notre site !



Partagez aussi vos photos et vidéos sur le compte Instagram de l'Office de Tourisme **#visit bretagnesud**



Arc Sud Bretagne

La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne est née en 2011 de la fusion des ex Communautés de Communes du Pays de La Roche-Bernard et du Pays de Muzillac. Ce regroupement de 12 communes, représentant un peu plus de 27 000 habitants, est un «Etablissement Public de Coopération Intercommunale» (EPCI). L'objectif de ces collectivités est d'assurer des missions au service du territoire, autrement appelées «compétences». Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose :

Des **compétences obligatoires** (5 depuis le 01/01/2018)

Des **compétences optionnelles** (au moins 3 à choisir dans un panel de 9)

Des compétences facultatives (transférées directement par les communes)

Comme pour le conseil municipal, le conseil communautaire est élu au suffrage universel direct pour une durée de 6 ans.

Arc Sud Bretagne est présidée par Bruno le Borgne, accompagné de 36 conseillers communautaires, dont 12 Vice-Présidents.

COMPETENCES OBLIGATOIRES

L'aménagement du territoire

- Elaborer un Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), outil de planification et d'orientation des PLU
- Réaliser un plan mobilité pour améliorer les déplacements
- Mettre en place un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

Le développement économique et le tourisme

- Accueillir et accompagner les entreprises (locaux, fonciers,...)
 - Gérer les parcs d'activités économiques
- A travers les Offices de Tourisme :
- Accueillir et informer les touristes
 - Assurer le développement touristique du territoire
 - Proposer des activités et des visites

Déchets

- Collecter les emballages et les ordures ménagères
- Gérer 4 déchetteries (Le Guerno, Muzillac, Nivillac et Péaule) et 1 plateforme de déchets verts (Damgan)
- Informer et sensibiliser sur les consignes de tri

L'accueil des gens du voyage

- Mise à disposition de terrains pour accueillir les gens du voyage

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)

- Contrôler la qualité des eaux naturelles
- Lutter contre les risques d'inondation et de submersion marine



Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site internet : www.arcsudbretagne.fr





COMPETENCES OPTIONNELLES

Gestion des voiries communautaires

- Entretien la voirie et ses abords
- Entretien les espaces verts sur les parcs d'activités et les chemins de randonnées

Social

- Accueillir les demandeurs d'emploi en difficulté au sein d'un chantier d'insertion Nature, Patrimoine et Floriculture
- Proposer deux espaces de distribution aux associations caritatives (Les Restos du Coeur, la Banque Alimentaire,...) dans les maisons de la solidarité à Nivillac et à Muzillac

Environnement

- Organiser des actions de sensibilisation à l'environnement dans les écoles

COMPETENCES FACULTATIVES

Maison de Services Au Public (MSAP)

- Accompagner les demandeurs d'emploi
- Accueillir les partenaires dans le cadre de permanences au public (CAF, Espace Info Energie,...)

Assainissement Non Collectif (SPANC)

- Conseiller et contrôler les installations des particuliers

Scolaires

- Organiser avec la Région Bretagne le service des transports scolaires
- Gérer le restaurant scolaire à Muzillac

Sports

- Gérer des équipements sportifs (la piscine et la salle multisports à Nivillac, les terrains de rugby à Le Guerno, la base nautique à Arzal, la salle de gym à Muzillac,...)
- Proposer des activités sportives aux écoles (Voile, Tir à l'arc..)

Enfance jeunesse

- Accueillir les enfants au centre de loisirs « Vacances à la carte » à Muzillac
- Favoriser l'emploi saisonnier des 16-18 ans avec le dispositif « argent de poche »

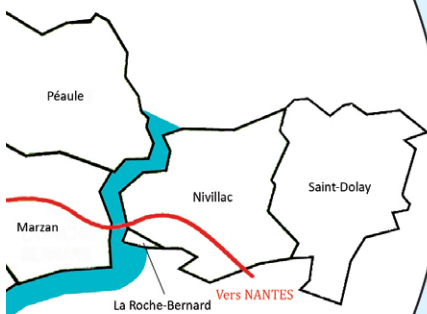
Culture et Informatique

- Subventionner les spectacles pour les scolaires : « Entre cour et jardin »
- Proposer des ateliers informatiques

Seniors

- Gérer et animer la résidence « La Marinière » à Muzillac

fait
VOUS



Bretagne

Maison
de services
au public



Vie pratique

ADMR de Camoël

La référence du service à la personne

NOS SERVICES PEUVENT VOUS CHANGER LA VIE

Vous souhaitez continuer à vivre chez vous, malgré l'âge, le handicap, la maladie, la crainte d'une chute ou d'un malaise ?

Pouvoir appeler quelqu'un simplement pour un réconfort ou pour un secours, ce serait tellement rassurant :

FILIEN : la Téléassistance ADMR est à votre service

S'occuper des enfants, tenir la maison :

On ne peut pas tout faire quand on travaille !

Adaptable, efficace et rassurante l'équipe de nos salariées qualifiées se propose de garder vos enfants à domicile, entretenir votre maison, ménage, repassage...



Travaillez avec l'ADMR...

c'est choisir le professionnalisme !

- Devis personnalisé à la demande
- Bénéficiez de 50% d'avantage fiscal

Faites confiance à l'ADMR, premier réseau français de proximité depuis plus de 65 ans

ADMR CAMOËL : Mairie - 56130 CAMOËL

Tél. : 02.99.90.57.48 (admr.camoel@orange.fr)

Contacts ADMR par commune :

- Arzal : Mme JARLIGANT : 06.87.77.54.81
- Camoël : Secrétariat : 02.99.90.57.48 ou 06.84.67.79.91
- Férel : Mme RIVAL Marie-Anne : 02.99.90.60.03
- Pénestin : Mme GIRARD Jeanne : 02.99.90.36.10

Vous souhaitez essayer le covoiturage ?

Choisissez Ouestgo !



Vous souhaitez essayer le covoiturage ? rien de plus simple, il suffit de vous rendre sur Ouestgo.fr, la plateforme régionale totalement gratuite et qui vous permettra de trouver des covoitureurs empruntant le même trajet que vous le matin.

ouestgo.fr met en relation gratuitement les covoitureurs et propose de nombreuses fonctionnalités :

- Covoiturages du quotidien (domicile-travail,loisirs)
- Covoiturages événementiels pour se rendre sur les événements du Grand Ouest
- Covoiturages solidaires pour faciliter la mobilité des publics en recherche d'emploi ou les personnes isolées

ouestgo.fr permet également aux entreprises de créer et d'animer une communauté à leurs couleurs.

L'association éhop, partenaire d'Arc Sud Bretagne, anime les inscrits et les communautés, renseigne les covoitureurs, répond aux questions et pousse les mises en relation.



Une question ? Un doute ?

Appelez éhop au 02 99 35 10 77
ou rendez-vous sur
<http://ehopcovoiturons-nous.fr>

Pour vous inscrire et covoiturer :
<https://www.ouestgo.fr/>

Recensement citoyen obligatoire à 16 ans

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape du “parcours de citoyenneté” (la première étant l’enseignement de Défense prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3^{ème} et de 1^{ère}).

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s’ils résident à l’étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

La Mairie (ou le consulat) vous remettra alors une attestation de recensement. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement.



Pièces à produire pour le recensement :
carte d’identité du jeune
+ livret de famille

Les piétons dans la circulation

La route est un espace collectif partagé où tous les usagers (automobilistes, deux-roues, piétons) sont soumis à l’obligation du respect du Code de la route.

Piétons, vous êtes particulièrement vulnérables, redoublez de vigilance.

Droits et devoirs DES PIÉTONS

- Vous êtes prioritaire sur les conducteurs de véhicule dès l’instant où vous êtes engagé régulièrement sur un passage piétons, régulé ou non par des feux tricolores.

- Au même titre que les autres usagers, vous devez observer les règles du Code de la route.

En cas de non-respect, vous êtes passible d’une amende de première classe de 4€.

- Vous avez l’obligation d’emprunter les passages piétons s’ils sont situés à moins de 50 mètres de vous.

Piétons : 10 règles recommandées par la sécurité routière

- Sur le trottoir, marcher loin du bord
- Éviter de descendre sur la chaussée
- Être attentif aux véhicules
- Le long d’une route ou d’une rue sans trottoir, vous devez vous tenir sur le côté gauche de la chaussée afin de faire face aux véhicules, sauf si cela est de nature à compromettre votre sécurité ou en cas de circonstances particulières (exemple : zone de travaux). La nuit, porter des

vêtements clairs ou un accessoire réfléchissant

- Utiliser les passages pour piétons pour traverser ou, à défaut, rechercher l’endroit le plus sûr
- Avant de traverser, regarder à gauche, à droite, puis de nouveau à gauche avant de s’engager. Au milieu de la chaussée, regarder de nouveau à droite
- Ne jamais courir pour traverser
- Faire très attention aux bicyclettes et aux motos qui se faufilent entre les voitures
- A un carrefour, lorsque l’on traverse, faire bien attention aux véhicules qui viennent des autres rues



Plan canicule 2019 :

Les personnes fragiles invitées à se faire connaître au



Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Arzal met en place son Plan canicule dès le 1^{er} juin et jusqu'au 15 septembre 2019.

Les personnes fragiles sont invitées à se faire connaître, afin de s'inscrire sur le registre pour pouvoir bénéficier de l'aide nécessaire en cas de forte chaleur. Cette inscription est facultative, la demande doit être rédigée par écrit, soit par la personne elle-même, soit par son représentant légal ou par un tiers. Le Plan canicule concerne en priorité les personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que les plus de 60 ans reconnus inaptes au travail et résidant à leur domicile, et les personnes handicapées.

En cas de déclenchement du Plan canicule, le CCAS met en place des mesures afin d'apporter conseil et assistance comme un appel téléphonique quotidien. Les bénévoles du CCAS peuvent également se déplacer afin d'apporter de l'eau, ou porter assistance aux personnes fragilisées en appelant leur médecin traitant.

/// Pour s'inscrire, il suffit de vous rendre en
/// Mairie d'Arzal, 17 place de l'église ou d'appeler
/// au 02 97 45 04 92.

LA CANICULE, C'EST QUOI ?

Il fait très chaud

La température ne descend pas, ou très peu la nuit

Cela dure 3 jours ou plus

LES GESTES À ADOPTER

JE BOIS TRÈS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

J'humidifie mon corps et je me ventille

Je mange en quantité suffisante

J'évite les efforts physiques

J'évite de boire de l'alcool

Je maintiens ma maison au frais : je ferme les rideaux et volets en journée

Je donne et prends des nouvelles de mes proches

LES PREMIERS SIGNES D'ALERTE

Crampes

Fatigue inhabituelle

Maux de tête

Fièvre > 38°C

Vertiges / Nausées

Propos incohérents

N° Vert 0 800 500 141

En cas de problème j'appelle les secours ou un proche

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17

SOS MEDECIN : 01 47 07 77 77



L'espace Autonomie Une réponse de proximité

SERVICE GRATUIT

L'Espace Autonomie est composé d'une équipe sur laquelle les seniors et leurs proches peuvent s'appuyer.

Chaque personne âgée doit pouvoir être prise en charge de manière globale dans le respect de ses différences, de son histoire, de son parcours de vie.

Nos professionnels vous accompagneront à chaque étape du parcours. En 2020, l'Espace Autonomie accueillera également les personnes en situation de handicap pour un premier niveau d'information.

Renseignements au 02.30.06.05.60

Du lundi au vendredi

de 9H à 12H et de 14H à 17H

Fermé le mardi matin

Antennes sur RDV

contact@eaem.bzh

Visite à domicile sur l'ensemble du territoire

Quelles sont nos missions ?

- Informer et conseiller les seniors et leurs proches sur
 - Le maintien à domicile
 - Les structures d'accueil pour personnes âgées
 - L'accès aux droits (aides financières, humaines, techniques...)
- Evaluer les besoins et accompagner la mise en œuvre de réponses adaptées
- Organiser un suivi soutenu pour les personnes confrontées à une situation complexe en termes de santé, d'autonomie, de situation sociale...
- Mettre en place des actions d'information et de prévention à destination des seniors, des personnes en situation de handicap, et leurs proches : santé, lutte contre l'isolement...

Vie associative

Festiv'Arz à 20 ans !

Voici une revue de presse de titres et extraits d'articles glanés dans Ouest-France, le Télégramme et l'écho de la Presqu'île depuis 20 ans :



Alliance des Associations
d'Arzal

1999 : 5000 personnes à la 1^{ère} édition de Festiv'Arz... 150 bénévoles ont participé à l'élaboration de cette fête... Les démonstrations et initiations de lutte bretonne ont remporté un vif succès.

2000 : Festiv'Arz : une réussite au-delà des espérances. Ce sont presque 6000 personnes qui sont venues à Festiv'Arz, le 15 août, au barrage d'Arzal.

2001 : Festiv'Arz : 8000 visiteurs pour la fête de la culture bretonne. 250 bénévoles, un site magnifique, une météo très favorable, des animations nombreuses... et la potée arzalaise!

2002 : Festiv'Arz : du vent breton sur l'estuaire. Musique, danses, spectacle, repas. 12000 visiteurs.

2003 : grande nouveauté de la 5^{ème} édition de Festiv'Arz : la reconstitution d'un village celtique.

2005 : Culture et traditions. L'union fait la... fête à Arzal. L'esprit d'entraide des sociétés paysannes est resté bien vivant à Arzal. Les 16 associations de la commune, soit 350 bénévoles, oeuvraient hier, côte à côte, au succès de Festiv'Arz... Arzal, aux confins du Morbihan, se veut bretonne. Et le montre chaque année, au travers d'une fête baptisée Festiv'Arz qui présente mille et une facettes de la culture et du patrimoine bretons... Aux entrées, aux parkings, aux fourneaux... les bénévoles sont au four et au moulin. Certains encadrent même l'atelier d'initiation aux danses bretonnes...

2006 : Festiv'Arz a accueilli 12000 visiteurs : c'est la fête de la culture bretonne, mais aussi celle du bénévolat dans une ambiance de travail, de bonne humeur et de rires.

2009 : En avant vers la deuxième décennie !

2011 : Le Télégramme : Arzal, la culture bretonne en fête ! Jeux et danses : tout est bon chez les Bretons. Ouest-France : à Festiv'Arz, on danse, on joue et on chante

2014 : 16^{ème} édition, la culture bretonne en vedette

2016 : 18^{ème} édition : Festiv'Arz s'est mis à l'heure irlandaise...

2017 : 19^{ème} édition : le succès au rendez-vous de Festiv'Arz

2018 : Un bel anniversaire pour les 20 ans de Festiv'Arz !



Et pour le 15 août 2019, on ne change ni une formule qui marche ni une équipe qui gagne : ouverture du site à 11h : artisanat, sports athlétiques bretons, danses et initiation, cercle celtique, jeux pour enfants, chants de marins avec Taillevent, Taran Celt en concert pop rock breton, fest noz trad avec Taouarh et électro avec Plantec... sans oublier la traditionnelle potée arzalaise à midi, les moules frites le soir... et le feu d'artifice !

Mais pour accueillir au mieux les visiteurs, nous avons besoin de bras ! N'hésitez pas ! Acceptez de donner un coup de main (2 heures ou plus) !

Venez rejoindre l'équipe des bénévoles de l'Alliance : elle porte bien son nom !

Tél : 07 82 70 75 08 - mail: alliancearzal@sfr.fr



Tir à l'Arc avec les Archers d'Vilaine

Convivialité, respect, un sport pour toute la famille.

Etre licencié au club « Archers d'Vilaine » à Arzal, club affilié à la FFTA (fédération française de tir à l'arc) c'est :

- 1 Découvrir le tir à l'arc dans une structure adaptée en toute sécurité.
- 2 Bénéficier de la mise à disposition de matériel d'initiation.
- 3 Progresser avec un encadrement compétent. Passer des niveaux de progression.

Aujourd'hui avec les « Archers d'Vilaine » à Arzal, le tir à l'arc c'est :

- L'initiation en salle en début de saison (de septembre à fin mars) tous les lundis de 18h à 19h30 et les jeudis de 18h à 21h30.
- Tirs de 6 mètres à 15 mètres pour les débutants, et à 18 mètres pour les tireurs confirmés.
- Une pratique de tir en extérieur possible tous les jours, toute l'année, sur cibles anglaises. Tirs à 20, 25, 30, 40, 50, 60, 70 mètres.
- Une pratique de tir en campagne possible tous les jours, toute l'année, sur un mini parcours

de 8 cibles, pour l'initiation et la découverte de cette discipline.

- Une pratique dans le jeu d'arc dernièrement mis en place (depuis fin Avril) pour tirer au « Beursault » à 50 mètres pour les adultes et à 30 mètres pour les jeunes.



Renseignements :

02 97 45 00 24 / 06 99 78 55 36

gilles.penouty@orange.fr

www.archers-dvilaine-arzal.clubeo.com

Avant - Garde Yoga Arzal

Les cours de YOGA ont lieu le lundi et le mercredi au Complexe Michel Le Chesne

- le Lundi de 15 h à 16 h30 (alternance d'exercices ou de postures, et de détente par une relaxation avec respiration contrôlée).
- le mercredi de 10 h à 11h15(idem programme)

Les personnes qui souhaitent découvrir les bienfaits du YOGA peuvent participer à deux séances gratuites.

TARIFS : (pour environ 33 semaines de cours, en dehors des vacances scolaires et des jours fériés)

- 140 euros pour les cours du lundi, pour les habitants d'Arzal
- 117 euros pour les cours du mercredi, pour les habitants d'Arzal
- 150 euros pour les cours du lundi pour les habitants des communes extérieures
- 127 euros pour les cours du mercredi pour les habitants des communes extérieures

Payable en une fois à l'inscription, avec la possibilité d'effectuer deux ou trois chèques, encaissés au cours de l'année.

* Prévoir un tapis de sol et un coussin



LES BIENFAITS DU YOGA
NE SONT PLUS A DEMONSTRER
LES EXERCICES ET POSTURES
SONT A LA PORTEE
DE TOUTES ET TOUS.
VOUS SEREZ
LES BIENVENUS !!



Pour tous renseignements :

Claude ou Michèle FLAMAND

02 90 79 99 85 ou 06 45 68 36 56

Basketball

Pour la saison 2018/2019 le club compte 9 équipes de débutants à loisirs soit 74 licenciés :

- 2 équipes de U9.
- 1 équipe de U11 qui réalise une belle saison avec une place en finale départementale les 25/26 mai 2019 à Guégon.
- 1 équipe de U13
- 2 équipes de U15 dont une équipe féminine et une équipe masculine.
- 1 équipe de seniors féminines
- 2 équipes de loisirs : 1 équipe féminine qui réalise une bonne saison malgré un manque d'effectif et 1 équipe masculine qui s'organise elle-même pour ses matchs. Cette année, ils ont également joué des matchs mixtes et toujours avec une très bonne ambiance.



En 2^{ème} partie de saison, le club a organisé une sortie à Cholet pour aller voir un match de basketball professionnel. Merci au club de Cholet Basket pour son accueil auprès des jeunes, car certains ont accompagné les joueurs lors de leur entrée sur le parquet et les U13 ont participé au concours de lancers-francs qu'elles ont gagné avec brio.

Un grand merci à tous les licenciés et bénévoles, pour votre présence tout au long de l'année !

LA SAISON 2019/2020 SE PREPARE :

Les entrainements auront lieu les mardis soir après l'école entre 16h45 et 19h30 pour les jeunes.

IMPORTANT : nous recherchons un entraineur sur ce créneau horaire.

Les vendredis soir de 19h à 20h30 pour les autres catégories.

Les dossiers d'inscriptions sont déjà disponibles !

N'hésitez pas à nous les demander !

Nous recherchons de nouveaux joueurs/joueuses dans toutes les catégories.



Pour tous renseignements, contacter
Géraldine TABART au 06/64/13/62/51
ou Léna DANION au 07/69/24/68/87.

Les cyclos d'Arzal

La traditionnelle rando des rives de la vilaine (pédestre et VTT) se déroulera le 21 juillet prochain de 7h30 à 13h30, à partir du Complexe Michel Le Chesne.

Pour l'occasion, l'association « les cyclos d'Arzal » a créé un nouveau circuit à l'attention des pédestres. Inscription et départ de 7 h 30 à 9 h 30. Ravitaillement sur tous les circuits et à l'arrivée.



Contact :
06 34 22 65 85 - 06 75 24 32 10
gilles.lenoury@orange.fr



Au programme :

- Rando Pédestre : 4 circuits fléchés de 8, 11, 14 et 18 km.
 - Rando Cyclo : 3 circuits fléchés de 48, 78 et 88 km.
 - Rando VTT : 3 circuits fléchés de 28, 40 et 53 km.
 - VTT : atelier dépannage au 2e ravitaillement.
- Tarif cyclo 3 € ; VTT 5 € ; pédestre 3,50 € et gratuit pour les moins de 14 ans.



Avant-Garde Arzal Football

Cette saison est une année particulière pour l'Avant Garde Arzal qui fête ses 70 ans!

A cette occasion, joueurs actuels et anciens, jeunes, dirigeants bénévoles et supporters se sont retrouvés le 15 juin pour célébrer cet anniversaire.

Sur le plan sportif, l'objectif est rempli pour l'équipe 2 avec le maintien.

Quant à l'équipe A, elle termine 4^{ème} de son groupe mais en dessous de ses objectifs.

Pour les jeunes, il y a toujours autant d'envie chaque mercredi et samedi. Les résultats ont été bons tout au long de la saison que ce soit pour les équipes du groupement Pays de la Roche, pour les plus de 12 ans, que pour le football animation de 5 à 11 ans.

Au niveau des manifestations, la soirée tropicale foot-basket tout comme la belote ont été un succès. Le vide-grenier actuellement en préparation se déroulera quant à lui le 28 juillet sur le site du PEP au barrage. Le vide-grenier qui comme chaque année lance la saison, les entraînements seniors reprenant fin juillet pour commencer la coupe de France le 25 août.



Pour les jeunes, la saison commencera début septembre. Pour les personnes déjà licenciées, n'oubliez pas de vous réinscrire rapidement!

Pour toute autre personne intéressée par le football que ce soit en jeune, senior, dirigeant ou même simple bénévole, vous êtes la bienvenue!



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter via notre site internet www.aga-foot.fr ou par téléphone au 06.79.23.55.06.



La danse country avec The Rebels 56

Avec des adhérents de tous âges, l'association «The Rebels'56» poursuit son essor dans une ambiance chaleureuse. Le but de l'association est de promouvoir l'apprentissage et la pratique de la danse country.

L'association compte 45 danseurs qui prennent plaisir à s'entraîner au son du folklore américain ainsi qu'irlandais, toutes les semaines à la salle polyvalente d'Arzal. 20 danseurs font partie du groupe de démonstration. Les danseurs se produisent régulièrement dans diverses manifestations locales où les spectateurs sont invités à les rejoindre pour une initiation. Ils peuvent également se produire, à la demande, dans diverses manifestations locales.

Une soirée «découverte» ouverte à tous est organisée de 20h à 22h le mercredi 11 septembre 2019.

Trois cours sont proposés par semaine à la salle polyvalente

- Les mercredis soirs :
20h à 21h pour les novices
21h à 22h pour les intermédiaires
- Les jeudis soirs :
20h30 à 21h30 pour les débutants



Si vous souhaitez partager notre passion, venez nous rejoindre. N'hésitez plus, lancez-vous, c'est un plaisir à partager.



Pour tout contact :
Tél : 06 38 51 33 10
Par mail: therebels56arzal@gmail.com

Tennis Club Arzal

La découverte du tennis commence dès 6/7 ans avec le « mini-tennis » ; puis les cours d'initiation et de perfectionnement prennent le relais pour les jeunes, les ados et les adultes. Pour simplement « taper dans la balle », il suffit de s'inscrire en tennis-loisirs et bénéficier des créneaux réservés à la salle de sport.

Bilan de saison : 28 adhérents, - dont 6 adultes - encadrés par Corentin et Sébastien. Merci à nos 2 moniteurs pour cette saison pleine d'énergie et de bonne humeur ! Côté animation, des ventes de « plats à emporter » ont connu un vif succès. Nous remercions Fabrice Guillouzouic pour son indispensable participation et ses fameuses préparations. Côté sport, participation à différents tournois : « Galaxie » (pour les plus jeunes), départementaux, individuel ou en équipe avec une alliance inter-club avec Pénestin, dans une excellente ambiance ! Le Tournoi des Pays de Vilaine, organisé conjointement avec les clubs d'Allaire, Arzal, Béganne, Nivillac, Pénestin et Rieux, s'est déroulé sur les mois d'avril à juin et le complexe sportif Michel Le Chesne a accueilli les finalistes le 29 juin.



Comme la saison passée, ce tournoi a connu un bel engouement avec 70 inscrits tout club confondu ! L'Assemblée Générale a eu lieu le 2 juillet, compte-rendu disponible sur simple demande.

Organisation de la saison 2019/2020 :

Créneaux horaires de la salle des sports : mardi soir de 19h30 à 21h00 pour les seniors, mercredi de 13h15 à 15h15 et samedi matin pour les jeunes, débutants et confirmés.



Pour tout renseignement :

Frédérique CHAMPALLE - 06.45.14.89.45
flasbats@laposte.net

Association Gymnastique Volontaire d'Arzal

L'année sportive s'achève, avant d'en recommencer une nouvelle bien sûr !

Après-midi Fitness



Le samedi 13 avril fut l'occasion de se retrouver en dehors des cours lors d'une après-midi fitness. Ambiance très sportive pour les 2 premières heures où les participants (une vingtaine) ont pu enchaîner 1 heure de Boddy Combat, 1 heure de Boddy Attak puis terminer par une heure d'initiation à la danse africaine.

Saison prochaine : inscriptions le samedi 7 septembre de 14h à 18h lors du forum des associations (certificat médical obligatoire).

Reprise des cours le lundi 9 septembre.

Voici les différents cours proposés :

- Lundi 19h30 à 21h : gym cuisses abdos fessier, avec 1/2 heure de stretching
- Lundi 20h à 21h30 : multisports hommes avec 1/2 heure d'étirements/renforcement musculaire
- Mercredi 9h à 10h : gym douce
- Mercredi 18h30 à 19h30 : gym cuisses abdos fessier
- Jeudi 18h00-19h00 : renforcement musculaire pour jeunes 14/17 ans
- Jeudi 19h00-20h00 : Pilate
- Vendredi 9h à 10h : gym cuisses abdos fessier
- Vendredi 16h45 à 17h45 et 17h45 à 18h45 : multisports enfants 6 -11 ans (handball, ultimate freesbee, tchoukball ...)



Contact :

Céline MAILLARD - Présidente
au 02.97.45.00.32 (après 18h30).

Association Idées Arz'

Activités prévues pour la fin de l'année 2019 :

- **Conférence avec les associations Handi Avelenn**
- maladie de lyme-Rêves de clowns
à l'issue de cette soirée idées arz'
remettra un don à chaque association
- **Exposition d'artistes :**
samedi 13 et dimanche 14 juillet
centre socioculturel
- **Vide grenier :** dimanche 08 septembre
de 9h00 à 18h00 centre bourg -
(inscriptions 06.15.97.48.58 ou 06.59.24.55.71).
- **Fest noz au profit du Téléthon :**
samedi 30 novembre à 20h30
- **Concert de Noël en décembre**
18h30 en l'église d'Arzal (à confirmer)

DANSE BRETONNE :

Reprise des cours le mardi 10 septembre 19h30.
Ces cours sont assurés par un professeur bénévole
avec 37 danseurs qui se retrouvent un mardi tous
les quinze jours. Vous pouvez toujours venir nous
rejoindre, y compris les débutants qui seront les
bienvenus.



CLUB « TOUS A VOS AIGUILLES »

L'activité du club reprendra dans la deuxième
quinzaine d'octobre. Pour tous renseignements
Hélène PERROCHON 02.97.45.05.54.

CLUB « PEINTURE »

Cette activité se déroule tous les mardis après-midi
à la petite salle du complexe Michel LE CHESNE.

Pour tout renseignement :

- Sylvie LEVESQUE, Présidente
02.97.45.07.37
- Hélène PERROCHON, Secrétaire
02.97.45.05.54

La Malle à Bracadabra

Notre association a pour but de créer du lien social
et des partenariats, de développer la culture en
milieu rural grâce à diverses activités artistiques
et créatives.

- **Mardi 16 juillet de 10h à 11h30**
Atelier aquarelle animé par Bertie Cauvin.
Initiez-vous à l'aquarelle avec une peintre
professionnelle.
- **Mercredi 17 juillet de 10h à 11h30**
Atelier boucles d'oreilles animé par Brigitte
et Isa.
- **Jeudi 18, mardi 23 et mercredi 31 juillet
de 9h30 à 12h30**
Atelier de programmation de jeux vidéo
pour les 8-10 ans animé par Sarah de l'école 42
- **Jeudi 1^{er} août de 10h à 11h30**
Atelier yoga et impro danse animé
par Virginie Duval
- **Vendredi 2 août de 10h à 11h30**
Atelier pendentif animé par Brigitte et Isa

- **Mardi 6, mardi 13 et mardi 20 août de 9h30 à
12h30**
Atelier de programmation de jeux vidéo pour les
8-10 ans animé par Sarah de l'école 42
- **Mercredi 7 août de 10h à 11h30**
Atelier théâtre d'impro animé
par Marie-Laure Scène d'esprit
- **Mercredi 7, 14
et 21 août à 18h**
Dîner-spectacle costumé
« La farce médiévale » par la Cie
du bouffon à 5 pattes et Scène
d'esprit



Renseignements et inscriptions

- au 06 73 46 11 69
- Mail : lamalleabracadabra@orange.fr

**Venez également nous retrouver
sur la page facebook
« la malle à bracadabra ».**

Association théâtrale



Ar z'allumés vous propose des ateliers théâtre et la création d'un spectacle intergénérationnel. Changement pour septembre 2019 : les adultes répéteront désormais le lundi soir.

- le lundi soir au complexe Michel Le Chesne
À 17h15 pour les primaires 1
À 18h15 pour les collégiens 1
- à la ville au vent
À 19h45 pour les adultes
- le vendredi soir au complexe Michel Le Chesne
À 17h30 pour les primaires 2
À 18h30 pour les ados

La troupe jouera une nouvelle création
« Le grenier » les 16 et 17 mai 2020.

Les ateliers et les répétitions animés par une comédienne professionnelle vous proposent d'explorer de façon ludique, l'espace, la voix, l'écoute, la concentration, l'imagination et le partage. Nous remercions l'association La malle à bracadabra qui nous fournit gracieusement décors, costumes et matériel. Vous pourrez également vous inscrire à des ateliers de théâtre d'impro programmés en dehors de la saison.



N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page facebook pour les infos et les actualités

Tarif : 94 € pour l'année, réglable en plusieurs fois

Contact :

Présidente : Mathilde Brière 06 81 85 35 01

Vice présidente : Véronique Regnault

Trésorier : Pascal Le Breton

Secrétaire : Maryse Puiguiquier

Metteur en scène :

Isa Brochard 06 73 46 11 69

Notre mail : arzallumes@gmail.com

Le CCFD Terre Solidaire agit pour un monde plus solidaire



Chaque 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois, c'est un même rituel qui se déroule entre 10 h et 12 h à l'ancienne école rue du Stade. Des habitants d'Arzal et des communes limitrophes, viennent déposer, en paquets bien ficelés exempts de film plastique, leurs vieux journaux, revues, livres, au local du CCFD Terre Solidaire, où ils seront stockés en attendant leur enlèvement pour recyclage.

Ainsi, environ 12 tonnes sont collectées annuellement. Le produit de la vente est intégralement versé au pot commun du CCFD Terre Solidaire à Paris.

Cette association finance et accompagne un grand nombre d'initiatives portées par des partenaires fiables qui ont pour objectif la lutte contre la faim, la malnutrition, la misère ou leurs causes, dans 68 pays situés essentiellement dans la partie sud du globe. 688 projets sont actuellement soutenus par le CCFD Terre Solidaire.

Si le partenariat constitue l'action la plus visible du CCFD Terre Solidaire, une autre l'est moins : le Plaidoyer qui s'exerce le plus souvent dans le cadre d'un collectif d'associations : ONG, défenseurs de droits, etc. Celui-ci, alerte via les médias, sur les dysfonctionnements du monde : pillage des ressources, réchauffement climatique, pollution, corruption, accaparement des terres par les multinationales, etc souvent à l'origine de la faim et la misère des peuples. Il s'engage ensuite sur ces thèmes et porte des propositions concrètes.

Si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site CCFD Terre Solitaire.org et demandez à recevoir gratuitement par mail la lettre du CCFD Terre Solidaire.

L'équipe locale du CCFD.

Club de l'Amitié d'Arzal

Après 10 années bien remplies pour Lucie Flohic, en tant que présidente du club, celle-ci a souhaité passer le relais.

Le conseil d'administration, ainsi que l'ensemble des adhérents, la remercie vivement pour son dynamisme et son dévouement.

Voici la composition du Bureau (élection lors du conseil d'administration du 04/02/2019) :

- Président d'honneur : Daniel Godiveau
- Président : Jean Tabart
- Vice-Présidente : Lucie Flohic
- Trésorier : Pierre Faroux
- Trésorière adjointe : Jacqueline Pivault
- Secrétaire : Nicolas Anstett
- Secrétaire adjointe: Anne-Marie Tassé

Après diverses activités dont la croisière dans le cadre de la semaine du golfe le 28 mai 2019, et le repas ouvert à tous le 02 juin 2019 au complexe Michel Le Chesne, nous avons clôturé la saison par un pique-nique le mercredi 19 juin 2019 sur le terrain de l'ancienne école rue du stade.

Les réunions reprendront en septembre, le mercredi 11.



Conseil d'administration
Sauf M. Calle, P Faroux, JL Blanc absents.

A partir du mois d'octobre les réunions se feront les 2^{ème} et le 4^{ème} mercredis de chaque mois.

Une sortie est prévue le lundi 16 septembre 2019 dans la région de Fougères.

Et comme tous les ans, nous proposons un repas spectacle pour Noël.

Nous rappelons que les objectifs du club sont de faire passer de bons moments de convivialité, de créer du lien social, de rompre la solitude pour ses 116 adhérents.



Si vous souhaitez nous rejoindre vous serez les bienvenus.
Pour tous renseignements :
Jean Tabart 02 97 45 01 68
ou le 06 85 98 82 98

La Maison d'Assistants Maternelles Bulle d'Arz accueille vos enfants à Arzal !



La MAM Bulle d'Arz accueille les enfants de 3 mois à 3 ans au cœur de la commune d'Arzal dans un lieu spécialement aménagé pour les jeunes enfants. Cette Maison d'Assistants Maternelles est constituée d'une équipe de professionnelles de la petite enfance qui mettent en commun leurs compétences et leur expérience pour le bien-être des tout-petits.

Dans un environnement d'inspiration **Montessori** (Nido pour les plus petits, espace jeux, coin lecture, espace motricité...), les enfants grandissent dans un lieu de vie chaleureux et agréable où chacun

peut s'épanouir et s'éveiller au sein d'un petit groupe (capacité de 12 enfants). Le jardin clos avec potager, les sorties et les activités répondent à la soif de découvertes de l'enfant et l'amène à se socialiser en douceur.

Divers ateliers sont proposés aux enfants : éveil sensoriel, lecture de contes avec l'association Lire et Faire Lire, éveil musical et motricité avec le RAM, sorties plage, zoo... Les repas sont confectionnés sur place avec des produits frais et locaux. LA MAM Bulle d'Arz est ouverte de 7h30 à 18h30.



N'hésitez pas nous contacter par mail sur bulledarz@gmail.com.
Par téléphone au 02 97 26 05 80,
06 64 37 22 05 ou 06 15 74 83 87.

Association Handi Avelenn

Créée à l'initiative de parents d'enfants handicapés, mais aussi d'adultes eux-même handicapés, Handi Avelenn est une association de loi 1901, reconnue d'intérêt général (pouvant donc recevoir des dons déductibles des impôts).

Elle a pour but de faciliter l'accès des personnes handicapées mentales et/ou moteur par une aide financière afin de réduire le coût des séances d'équitation. On prend en charge la différence de coût d'une séance d'équitation individuelle (35 à 40 €) indispensable de part leur handicap par rapport à une séance d'équitation classique de cours collectifs (18 €) ; ce qui représente en moyenne pour une séance une prise en charge entre 17 et 22 €. Nous comptons à ce jour 11 cavaliers.

Le centre équestre « Ecurie Ster Avelenn » est dirigé par une professionnelle (Marie Senne) diplômée du BFEH (Brevet Fédéral d'Encadrement Equihandi) et a obtenu le Label « EquiHandi Club » délivré par la Fédération Française d'Equitation.

Pour les personnes handicapées, l'équitation n'est pas qu'un loisir, mais une véritable thérapie tant sur le plan psychique, physiologique et émotionnel. Les bienfaits de l'équitation sont d'ailleurs plébiscités par de nombreux professionnels de la santé.

Nous souhaitons également promouvoir le handicap lors de compétitions en sport adapté en apportant un soutien financier dans la prise en charge des déplacements lors des concours d'Equihandi.

Ils ont pour certains participé à un concours régional d'Equihandi à St Brieuc le 04 avril dont plusieurs ont été médaillés. Une cavalière a ensuite été sélectionnée pour participer au concours national à St Lô en Normandie.

Nous avons mis en place cette année trois manifestations dont le concours de palet qui a été un véritable succès (54 équipes). Et nous organisons également une randonnée pédestre (avec 3 circuits) avec la complicité de Marz'en rando qui aura lieu le dimanche 20 octobre sur Arzal, ainsi qu'un loto le samedi 02 novembre à la salle du forum à Nivillac.



Pour tous renseignements :

Association Handi Avelenn

Kermoisan - 56190 ARZAL

Chesnel Béatrice :

06 59 24 55 71



Handi Avelenn



Concours régional à St Brieuc

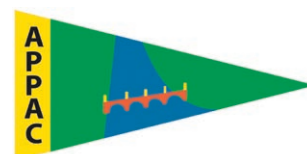


Membres du bureau et quelques cavaliers



L'Association des usagers du Port de Plaisance d'Arzal-Camoël

Le samedi 7 septembre 2019
LES PLAISANCIERS FONT LA FÊTE
 avec en concert gratuit Tryogenic.
 Port d'Arzal de 17h à 22h.
 Restauration sur place.
 Ouvert à tous





ARZAL



Jumelée avec
SAINT-PÉ-DE-BIGORRE
(Hautes-Pyrénées)



Jardins suspendus
Saint-Pé-de-Bigorre
©Office de Tourisme

